Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260519-DEL202641-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 mai 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

Le lundi 11 mai 2026 à 20h30
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 5 mai 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, ADAM Laura, DERRIEN Vianney, BUQUET Jocelyne, CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie, BERT THEBAULT Amandine
ABSENTS EXCUSES :

secrétaire : Amandine BERT THEBAULT

DEL 2026 – 41 CIMETIERE – AMENAGEMENT d'UN OSSUAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise LEJARD pour un montant de 950.00€ TTC. Les travaux consistent en une réhausse béton de 20 cm, de la fourniture et pose d'une semelle béton et d'un couvercle béton.

La secrétaire, Amandine BERT THEBAULT

LE HINGLE, le 19 mai 2026

La maire, Odile DOUILLET LE FAOU

Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture

MAIRIE LE HINGLE (CÔTES D'ARMOR) 22100